

Réunion du conseil d'établissement du mardi 19 mars 2024 à 18h30 dans la grande salle du Pavillon St-Laurent

COMPTE RENDU

PRÉSENCE(S)

Jean-Philippe Rochon, directeur Steve Magnan, directeur adjoint Cynthia Auger, enseignante Stéphanie Dixon, enseignante Chantal Richard, enseignante Véronique Picard, enseignante Donia Trépanier, responsable s.d.g. Stéphanie Martin, Présidente Marie-Andrée Dorion, membre parent Hélène Voyer, membre parent Jesse Caron, membre parent Patrice Larrivée, membre parent Veronique Julien, parent invité

ABSENCE (S):

Sylvie Blouin, membre parent

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon et madame Stéphanie Martin souhaitent la bienvenue à tous. Nous avons quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Stéphanie Martin fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption proposée par madame Marie-Andrée Dorion

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ C.E. 24/23-24

3. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du compte rendu de la dernière réunion. M. Caron mentionne que M. Jobin n'était très heureux de la proposition multisports mais que ce dernier se ralliait au programme.

Adoption proposée madame Stéphanie Martin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ C.E. 25/23-24

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET ADOPTION

Suivi de la compagne de financement des recettes en pot. À présent, 3087 \$ ont été amassé par les élèves. Nous ferons un suivi par courriel.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question du public

6. SUIVI DES INSCRIPTIONS 2024-2025

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que présentement, nous avons 616 élèves en 2023-24. Il est projeté d'avoir 640 élèves à la prochaine rentrée 2024-25.

7. PROJET MULTISPORTS 2024-2025 - APPROBATION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les résultats des sondages envoyés aux enseignants et aux parents. Il n'y aurait pas de changement au niveau des cours de musiques et d'anglais. Madame Voyer propose de sonder les élèves sur quels sports ils aimeraient participer. Monsieur Rochon accepte.

Après en avoir discuté avec le comité consultatif syndical et l'équipe-école :

considérant que le personnel souhaite 5 cours par cycle au lieu de 6; considérant que le personnel souhaite des demi-groupes plutôt que des groupes complets; considérant l'intérêt des parents à inscrire leur enfant dans le programme; considérant qu'il sera difficile de faire un groupe de hockey en 2024-2025 pour les élèves de 4e-5e année (13 inscriptions) considérant que le projet multisports permet de travailler l'objectif 2 du volet

bien-être de notre projet éducatif. (Motivation des élèves)

Il est proposé pour 2024-2025:

3-4e année : 2 demi-groupes par niveau :

- 1 en hockey/multisports (10/10)
- 1 en multisports;

5e année : 2 demi-groupes en multisports seulement;

Les membres du CÉ sont en accords. Approbation proposée par monsieur Jesse Caron.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ C.E. 26/23-24

8. NOMBRE DE GROUPES DE 6E ANNÉE PARTICIPANT À L'ANGLAIS INTENSIF

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente le nombre de groupes participant à l'anglais intensif pour l'année prochaine. Nous avons 90 élèves qui seront en 6e année. Nous aurons donc quatre groupes participant à l'anglais intensif.

9. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2024-2025

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique la gille-matières 2024-2025. Le nouveau programme CCQ vient remplacer le programme ECR.

Monsieur Patrice Larrivée propose l'approbation

10. CONSULTATION SUR LES MANUELS SCOLAIRES ET LE MATÉRIEL DIDACTIQUE 2024-2025

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que le conseil d'établissement a un droit de regard sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique. Généralement, ce sont les enseignants, de concert avec les conseillères pédagogiques qui décident de ces ressources. Les membres du conseil d'établissement sont en accord pour s'en remettre au bon jugement du personnel et de la direction concernant les manuels scolaires et le matériel didactique.

11. ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER - APPROBATION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les nouvelles activités qui modifient l'horaire. L'activité des ateliers Lez'art a dû être annulée, car l'organisme n'était pas dans le répertoire Culture Éducation. L'école a dû payer une petite pénalité.

Approbation proposée par madame Stéphanie Martin

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ C.E. 28/23-24

12. **INFORMATIONS:**

a. de la présidente;

Aucun point d'information.

b. du directeur;

Monsieur Rochon fait un retour sur la communication concernant l'éclipse. Il explique que la problématique est surtout centrée sur l'heure à laquelle l'éclipse se déroulera. Stéphanie Dixon relate qu'elle est très décue de la décision du centre de services scolaire.

Monsieur Rochon explique que le plan de rattrapage est en branle. En général, les enseignantes mentionnent que c'est bénéfique pour les élèves en difficulté.

Monsieur Rochon explique que le voyage de 6e année a été déplacé à la fin mai car les examens du ministère ont été déplacés.

Nous avons reçu une subvention de 15 000\$ du mouvement Desjardins pour installer un rideau séparateur au gymnase du pavillon Jacques-Cartier.

c. du personnel de l'école;

Madame Stéphanie Dixon mentionne que les enseignants apprécient le plan de rattrapage et l'aide à la classe. Nous avons beaucoup d'activités à l'école. Nous avons reçu le projet tournesol. Nous avons ramassé plus de 2 655\$ pour le projet porte ton pyj au profit d'opération enfant soleil.

d. de la responsable du service de garde;

Madame Donia Trépanier souligne que cette semaine, c'est le défi chin-chin. Madame Nathalie fait un atelier de chorale qui va se clôturer par un spectacle. Il y a un comité qui a été formé au centre de services scolaire de Portneuf pour revoir les règles de fonctionnement du service de garde.

Le service de garde sera ouvert le 8 avril prochain (éclipse).

Le service de garde en en train de mettre en place le programme d'activités en lien avec le projet éducatif.

e. du comité de parents;

Aucun point d'information.

f. des membres de la communauté;

Aucun membre de la communauté n'est présent.

13. VARIA:

Mme Voyer mentionne qu'il y a un nouveau studio de photographie à Donnacona – le studio berlingo. Monsieur Caron mentionne que l'aide pour démarrer le programme de brigadier scolaire est toujours sur la table.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Stéphanie Martin propose la levée de l'assemblée. Il est 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 29/23-24

Stéphanie Martin, présidente du C.É.

Jean-Philippe Rochon, Directeur

Jean-Phlype Porfor